

Le monde doit lutter contre l'annexion israélienne – qu'elle soit formelle ou non

Par Ben White, le 20 mai 2020

Les graves violations du droit international et les politiques d'apartheid d'Israël ont persisté en grande partie parce qu'il n'en est pas tenu responsable internationalement.



Présence de l'armée israélienne alors que les Palestiniens protestent contre le plan israélien d'annexion de certaines parties de la Cisjordanie occupée, dans le village de Sawiya près de Naplouse, le 15 mai (Reuters)

Alors que le nouveau gouvernement a prêté serment devant le parlement israélien cette semaine, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a réitéré son objectif d'annexer des territoires de Cisjordanie occupée. « Il est temps d'appliquer la loi israélienne et d'écrire un nouveau chapitre glorieux dans l'histoire du sionisme », a-t-il [déclaré](#) devant la Knesset.

Depuis que l'accord entre Netanyahu et le leader de « Bleu et blanc » Benny Gantz a pris forme, incluant un engagement à accroître la « souveraineté » dans les parties de la Cisjordanie attribuées à Israël dans le cadre du plan de l'administration Trump, l'annexion a été très présente dans la diplomatie et les débats des analystes.

Mais au milieu des discussions sur ses conséquences potentielles pour les relations entre Israël et l'UE ou pour le traité de paix avec la Jordanie, peu d'attention a été portée à la possibilité que l'annexion soit finalement esquivée.

« Tout sauf aléatoire »

Comme l'a relevé la correspondante d'Haaretz Noa Landau, une clause de l'accord de coalition signé par le Likoud et le parti Geshar mentionne que celui-ci « s'engage à soutenir toutes les positions exprimées par le Premier ministre en coordination avec les États-Unis qui sont directement ou indirectement liées à la question de la mise en œuvre de la souveraineté » – soit l'annexion des territoires et des colonies de Cisjordanie.

La formulation ici est « tout sauf aléatoire », note Noa Landau, « choisie par les meilleurs experts politiques » pour atteindre « la plus grande ambiguïté sur les ambitions de Netanyahu concernant l'annexion de la Cisjordanie ».

En d'autres mots, « même si Netanyahu décide d'annuler, de reporter ou de limiter l'annexion, Gesher est obligé de le soutenir. Toutes les options restent ouvertes ».

Peut-être qu'après le 1er juillet Israël ira effectivement de l'avant avec l'annexion officielle de près de 30% de la Cisjordanie. Mais il est possible qu'en fin de compte, cela soit moins qu'une annexion formelle – quelque chose qui semblera plus ambigu et confus aux yeux du reste du monde, ou du moins qui pourra être présenté comme tel, mais qui restera néanmoins un cadeau pour les colons (et la base évangélique de droite de Trump).

Et si la seule perspective, ou menace, d'annexion servait à dissimuler un renforcement des faits sur le terrain, tout comme les spéculations sur le contenu du plan de Trump ont permis de détourner l'attention du rythme implacable des mesures concrètes, signalant haut et fort que la cible est la lutte nationale palestinienne ?

Annexion de facto ou de jure

Dans son analyse de la clause Likoud-Gusher, Noa Landau souligne que même si « Netanyahu retarde et bloque l'annexion de jure, l'annexion de facto a déjà eu lieu sur le terrain ».

Elle poursuit : « Israël opère effectivement dans les colonies et dans la zone C – qui est entièrement sous contrôle civil et sécuritaire israélien – comme si elles faisaient partie intégrante d’Israël depuis longtemps. Alors pourquoi ne pas simplement continuer à annexer de facto tout en évitant le drame international que créerait une annexion officielle ? Ainsi, Netanyahu pourrait avoir le beurre et l’argent du beurre, comme à son habitude ».



Photograph: Lior Mizrahi/Getty Images

Cette approche dépasse cependant largement Netanyahu ; elle a dominé la pensée stratégique israélienne depuis 1967. Comme je l’ai écrit dans mon livre [Cracks in the Wall](#), « le fait que, jusqu’à maintenant, la Cisjordanie demeure annexée de facto, plutôt que de jure, est – paradoxalement – l’une des raisons pour lesquelles Israël a pu faire avancer son projet de colonisation aussi efficacement ».

C'est la situation avantageuse que d'anciens responsables militaires israéliens opposés à l'annexion de jure souhaitent maintenir. L'un de ces groupes, les Commandants de la Sécurité d'Israël, a explicitement mis en doute la sagesse de l'annexion de territoires « où nous jouissons déjà de la liberté d'action militaire et civile ».

Comme l'a exprimé [Hagai El-Ad](#), directeur du groupe israélien de défense des droits humains Btselem, dans une critique cinglante : « Les Israéliens n'ont pas besoin de l'annexion pour continuer à faire avancer avec succès, à zéro coût, le projet israélien sur le dos des Palestiniens ».

Le mantra des deux États

Depuis des décennies, le « processus de paix » a été utilisé pour rejeter les appels à la responsabilité – un bouclier sous lequel Israël a ancré constamment son annexion de facto de la Cisjordanie.

Aujourd'hui, « préserver la solution à deux États » pourrait être le mantra qui permettra d'accueillir avec un immense soulagement tout ce qui ne serait pas une annexion formelle – encore une autre diversion alors qu'Israël étend les colonies, fragmente le territoire palestinien et jouit de tous les fruits de l'annexion sans payer le prix de la réaliser formellement.



Tsafri Abayov/AP/SIPA

Une annexion esquivée, ou « modeste » comporte un risque supplémentaire, à savoir que de nombreuses personnes seront prêtes à accueillir, ou justifier et minimiser, des mesures partielles.

David Makovsky et Dennis Ross, tous deux anciens conseillers au Département d'État, ont appelé Netanyahu à éviter d'annexer « toutes les colonies », par opposition à « l'annexion de zones désignées en bloc », affirmant que cette dernière option « ne fermerait pas la porte à la solution à deux États ».

Pour ceux dont le cadre de pensée n'est pas ancré dans un engagement en faveur des droits des Palestiniens ou du droit international, la seule violation israélienne qui ne peut apparemment pas être pardonnée est celle qui aboutirait à la destruction de la perspective de deux États, une perspective dont on ne se rapproche jamais.

Ce qu'il faut, ce n'est pas un nouveau seuil au-delà duquel Israël serait (ou non) tenu de rendre des comptes, un autre marqueur au-delà duquel la « solution à deux États » deviendrait irréalisable (comme si la trajectoire d'Israël depuis un demi-siècle dans le territoire palestinien occupé n'était pas une preuve suffisante).

Les graves violations israéliennes du droit international et des droits humains et les politiques d'apartheid ont persisté en grande partie en raison d'un manque de responsabilité internationale. Mettre fin à cette impunité est impératif. Les gouvernements doivent traiter le statu quo – annexion formelle ou non – avec la sévérité qu'il mérite depuis longtemps.

Ben White

*Ben White est l'auteur de **Israeli Apartheid: A Beginner's Guide** (L'apartheid israélien. Guide du débutant), et **Palestinians in Israel: Segregation, Discrimination and Democracy** (Palestiniens en Israël. Ségrégation, discrimination et démocratie). Il écrit dans le **Middle East Monitor** et ses articles ont été publiés par **Al Jazeera**, **al-Araby**, **Huffington Post**, **The Electronic Intifada**, **The Guardian**, et d'autres.*

Traduction : MUV pour l'Agence Media Palestine

Source : [Middle East Eye](#)